

GEST1PM

2014 - 2015

Preparatory year for Master in Management

At Louvain-la-Neuve - 1 year - Day schedule - In frenchDissertation/Graduation Project : **NO** - Internship : **NO**Organized by: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**Programme code: **gest1pm****Table of contents**

Introduction	2
Teaching profile	3
- Learning outcomes	3
- Detailed programme	3
- Programme by subject	3
Information	5
- Admission	5
- Evaluation	7
- Possible trainings at the end of the programme	7
- Contacts	7

GEST1PM - Introduction

Introduction

GEST1PM - Teaching profile

Learning outcomes

L'année préparatoire fournit à certaines catégories d'étudiants (cfr "admission à la formation") le complément qui prépare aux enseignements des masters en sciences de gestion en 120 et 60 crédits. Ce complément poursuit principalement deux objectifs :

- assurer ou renforcer la formation à la démarche scientifique et aux instruments nécessaires pour les études en master (analyse statistique, anglais, logiciels informatiques de base, etc.) ;
- assurer ou consolider la formation dans les disciplines de base pertinentes des masters en sciences de gestion.

GEST1PM Detailed programme

Programme by subject

Les étudiants venant de certaines filières pourraient, après analyse de leur dossier, ne pas devoir prendre certains cours (voir à ce sujet les conditions d'admission).

o Cours de base (31 credits)

Les étudiants porteurs d'un diplôme de bachelier en comptabilité bénéficient généralement (après autorisation du responsable de programme) d'une dispense pour le cours LECGE1219. De même, les étudiants porteurs d'un diplôme de bachelier en marketing ou en commerce extérieur obtiennent généralement (après autorisation du responsable de programme) une dispense pour le cours LECGE1213.

o LECGE1222	Microeconomics	François Maniquet, Eve Ramaekers	45h+15h	5 Credits	1q
o LECGE1219	Accounting II and analysis of financial statements	Yves De Rongé (coord.), Michel De Wolf	45h+15h	5 Credits	2q
o LECGE1221	Commercial law and taxation	Patrick De Wolf, Michel De Wolf	60h	5 Credits	2q
o LECGE1213	Marketing	Nicolas Kervyn de Meerendré	30h+15h	4 Credits	1q
o LECGE1315	Business Strategy <i>au Q2 chez A. Vas</i>	Vincent Meurisse, Nicolas Neysen, Alain Vas	20h+10h	4 Credits	1 ou 2q
o LECGE1223	Production and Operations Management	Pierre Semal	30h	4 Credits	1q
o LECGE1321	Human Management	Nathalie Delobbe	30h+15h	4 Credits	2q

o Cours au choix

Les étudiants dispensés du cours de comptabilité (LECGE1219) prendront le cours de Finance, les autres celui de Théorie des organisations. Le cours de Finance non suivi en année préparatoire pourra être inscrit au programme de master 60 (GEST2M1).

o LECGE1332	Finance	Philippe Grégoire	30h+15h	4 Credits	1q
o LECGE1317	Organisational Theory	Matthieu de Nanteuil	30h	4 Credits	1q

o Cours en méthodes quantitatives (16 credits)

o LECGE1224	Economics and Management Statistics	Jan Johannes, Catherine Timmermans (compensates Jan Johannes)	30h+15h	5 Credits	2q
o LECGE1112	Mathematics in economy and management <i>au Q1 chez P. Lambrechts</i>	Pieter Klaessens, Pascal Lambrechts	45h+30h	6 Credits	1q
o LECGE1337	Mathématiques avancées et fondements d'économétrie	Françoise Lefèvre	30h+15h	5 Credits	2q

o Cours de langue (5 credits)

⌘ LANGL1532	English for Business Students (Upper-Intermediate level) <i>Peut être remplacé par le cours LANGL 1332 (ci-dessous) moyennant l'autorisation du responsable du programme</i>	Catherine Avery (compensates Charlotte Peters), Stéphanie Brabant, Nicholas Gibbs (compensates Katherine Opello), Marielle Henriet (coord.), Sandrine Meirlaen, Philippe Neyt, Katherine Opello, Charlotte Peters, Françoise Stas	60h	5 Credits	1 + 2q
-------------	--	--	-----	-----------	-----------

⌘ Cours de remplacement pour ANGL 1532

(Moyennant l'autorisation du responsable du programme)

⌘ LANGL1332	Business English	Ahmed Adriouèche, Aurélie Deneumoustier, Fanny Desterbecq, Sandrine Meirlaen, Sandrine Mulkers, Adrien Pham (coord.), Marc Piwnik, Albert Verhaegen (coord.)	60h	5 Credits	1 + 2q
-------------	-------------------------	--	-----	-----------	-----------

GEST1PM - Information

Admission

(Decree of March 31st 2004 defining higher education, favoring its integration in the European framework of higher education and refinancing universities)

The admission requirements must be met prior to enrolment in the university.

The mentioned information may of modification for 2014-2015

In the event of the divergence between the different linguistic versions of the present conditions, the French version shall prevail

General conditions

Access to the preparatory year on the basis of a bridging programme: see <https://uclouvain.be/fr/etudier/passerelles/recherchez-vos-passerelles.html>

students may be required to take extra courses representing a maximum of 60 additional credits. Where the extra workload exceeds 15 credits, this training is considered to be a preparatory year of study. Access to the preparatory year on the basis of **accreditation of prior learning and skills acquired through personal or professional experience** :

Article 53 of the Decree of 30 March 2004 stipulates that: "Notwithstanding article 51, without prejudice to article 60, and in accordance with a decision by the academic authorities, for the purpose of granting access to Master's studies, the competent Examination Board may accredit prior learning and skills acquired by students through their personal or professional experience. This useful experience must correspond to at least five years of activities, excluding years of higher education study that were not passed. At the end of an assessment procedure organized by the academic authorities, the Examination Board will decide whether a student has sufficient knowledge and skills to successfully pursue Master's studies."

Access to the preparatory year on the basis of accreditation of 180 ECTS credits by the Admissions Board (personalized admission based on application) for students who have a degree from a Belgian university or qualifications obtained abroad (which do not give access to this particular year on the basis of the abovementioned general conditions).

In the event of the divergence between the different linguistic versions of the present conditions, the French version shall prevail

Specific Admission Requirements

1) Les étudiants porteurs d'un grade académique de type court délivré hors université, dont l'intitulé est repris ci-dessous, ont accès aux études des masters en sciences de gestion à l'université après réussite d'une année préparatoire de maximum 60 crédits (**passerelle de catégorie 1**) :

- BA en commerce extérieur (C)
- BA en comptabilité (C)
- BA en marketing (C)
- BA-AESI en sciences économiques et sciences économiques appliquées (C)
- BA en assurances (C)
- BA en gestion des transports et logistique d'entreprise (C)
- BA en e-business (C)
- BA en informatique de gestion (C)

2) Les étudiants porteurs d'un grade académique de bachelier de l'enseignement supérieur hors université de type long, dont l'intitulé est repris ci-dessous, ont accès aux masters en sciences de gestion à l'université après une procédure d'admission (**passerelle de catégorie 2**) :

- BA ingénieur commercial (L)
- BA en gestion publique (L)
- BA en gestion de l'entreprise (L)
- BA en traduction et interprétation (L)

A l'issue de la procédure d'admission, le jury :

- ou bien autorise l'accès immédiat de l'étudiant en première année du master en 120 crédits ou au master en 60 crédits, sans que son programme ne puisse dépasser 75 crédits (60 crédits du Master + 15 crédits complémentaires)
- ou bien conditionne l'accès aux masters par la réussite d'une année d'études préparatoire de maximum 60 crédits dont le contenu sera défini par le jury au cas par cas.

3) Les titulaires d'un diplôme universitaire de premier cycle, belges ou étrangers, auxquels il manque plus de 15 crédits et au maximum 60 crédits de prérequis pour être admis dans le master 120 en sciences de gestion (cfr conditions d'admission : <https://www.uclouvain.be/288607.html>), peuvent avoir accès au master 120 en sciences de gestion après réussite d'une année d'études préparatoire dont le contenu sera défini au cas par cas.

Specific Admission and Enrolment Procedures for General Registration

Pour les étudiants de la première catégorie, toute demande d'admission doit être introduite auprès du Service .

Pour les étudiants des deuxième et troisième catégories, toute demande d'admission doit être introduite auprès du responsable académique du programme par l'intermédiaire du secrétariat de la Louvain School of management. Elle doit être accompagnée d'un curriculum vitae et d'une copie des résultats détaillés de toutes les années supérieures antérieures.

Evaluation

The evaluation methods comply with the [regulations concerning studies and exams](#). More detailed explanation of the modalities specific to each learning unit are available on their description sheets under the heading "Learning outcomes evaluation method".

- a) Evaluation continue : exercices et travaux personnels
- b) Examens écrits et oraux

Possible trainings at the end of the programme

La réussite de l'année préparatoire est la condition suffisante et nécessaire à l'accès aux Masters en Sciences de gestion pour les passerelles de catégorie 1 et pour certains étudiants de passerelle de catégorie 2. Elle ne donne pas lieu à la délivrance d'un diplôme.

Contacts

Curriculum Management

Entite de la structure SESP

Acronyme	SESP
Dénomination	Bureau du premier cycle
Adresse	Place Montesquieu, 1 bte L2.08.08 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 41 16 - Fax 010 47 45 61
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Commission de programme	Bureau du premier cycle (SESP)

Academic Supervisor : [Valérie Swaen](#)

Jury

Président du Jury : **Pierre Dehez**

Secrétaire du Jury : **Mathieu Van Vyve**

Usefull Contacts

Conseillère aux études : **Cécile Delannay**

Personne de contact : **Marie Lefevre**

